

CHAMPDENIERS

Un multi-accueil construit face au pôle sportif

Lors du dernier conseil communautaire de Val de Gâtine, les élus ont notamment approuvé la construction, à Champdeniers, d'un multi-accueil et accepté la phase I de l'aménagement du plan d'eau de Cherveux-Saint-Christophe.

Multi-accueil de Champdeniers. Le président Jean-Pierre Rimbeau rappelle les enjeux et les raisons qui ont préfiguré au projet de construction d'un multi-accueil à Champdeniers, initié par l'ex-communauté de communes Val d'Egray : développer l'attractivité du territoire pour les familles, faciliter la conciliation de la vie professionnelle et familiale par des services adaptés, offrir un service en structure collective au choix des parents et non concurrentiel avec l'accueil individuel à domicile de l'assistante maternelle, la halte-garderie actuelle ouverte trois jours par semaine ne répond plus aux attentes des familles, une demande des familles recherchant un lieu d'accueil collectif. Après délibéré, il est décidé d'approuver le projet de construction d'un multi-accueil à Champdeniers de 20 places et d'arrêter le choix du terrain

d'implantation du projet près du pôle sportif, sur un terrain communautaire (tennis et piste roller).

Jean-François Ferron, maire de Champdeniers, fait remarquer que « la cession de ce terrain à la commune devrait permettre de conserver le terrain de tennis dont la compétence est assurée par la commune ». Cet équipement devra dès lors être reconstruit sur un autre lieu. Il souligne « la cohérence entre le futur équipement destiné à la petite enfance, l'école, le pôle sportif, la médiathèque et le collège dans un même périmètre ».

M. Rimbeau, président de la CCVG, rappelle que la halte-garderie est actuellement gérée par l'association du Centre socioculturel du val d'Egray et qu'il conviendra de réfléchir au mode de gestion de la future construction.

Livraison de repas. Le contrat actuel concernant la fourniture et la livraison repas en liaison froide à domicile prenant fin au 31 décembre prochain, le conseil, à l'unanimité, décide d'attribuer le marché à l'entreprise Restoria à compter du 1^{er} janvier 2020 pour une durée d'un an, reconductible une fois.

Travaux d'accessibilité et de toitu-

re. Le conseil attribue le marché de travaux aux entreprises pour un montant de 265 024,73 € TTC.

Plan d'eau de Cherveux - Saint-Christophe-sur-Roc. Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, par un vote à bulletins secrets, approuve l'aménagement de la phase 1 du plan d'eau Cherveux-Saint-Christophe, qui consiste en l'aménagement du parking, de la plage, des berges, de la clairière de jeux, d'un skate-park et d'un poste de refoulement, pour un montant total estimé à 1 538 000 € HT, y compris la station d'épuration.

Maison de santé à Coulonges-sur-Autize. M. Rimbeau évoque l'avenir médical du territoire avec des médecins vieillissant et leur mobilisation à rechercher des remplaçants. Cet avenir passera par un projet de santé élaboré par les professionnels, en préparation, pour envisager une maison de santé dans le secteur de Coulonges. Le PLUi tient compte de ce projet sur un terrain dédié. Le cabinet existant comprend quatre médecins. Une extension est possible avec un financement public/privé envisageable qui couvrirait l'investissement.